



**SECTION**  
**DEL**  
**INDRE**  
**ET LOIRE**

**SECTION F.O.-DGFIP 37**

**DDFIP INDRE ET LOIRE**  
**94 Boulevard Béranger**  
**37 032 TOURS CEDEX 1**  
**Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26**

Adresse mèl : [fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

## RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

**jeudi 2 décembre 2021 à 9 h 30**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du comité technique local du 14 octobre 2021 (pour avis) ;
2. Création du Centre de gestion des retraites (CGR) d'Indre-et-Loire (pour avis) ;
3. Implantation des caisses résiduelles en numéraire (pour avis) ;
4. Instauration d'un budget participatif pour l'exercice 2022 (pour information) ;
5. Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents (pour information) ;
6. Règlement relatif aux horaires variables du service de gestion comptable (SGC) de Joué-lès-Tours (pour information) ;
7. Questions diverses.

1 – approbation du PV du CTL du 14 octobre 2021 adopté à l'unanimité

2 – Création du Centre de Gestion des Retraites d'Indre et Loire : Il regroupera les actuels CGR de Toulouse, Bordeaux et Tours en 2 pôles.

=> le siège à l'ESI de Tours et une antenne à Loches à la Maison de l'État.

L'antenne de Loches sera installée au 1<sup>er</sup> septembre 2022, mais ne fonctionnera véritablement qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le laps de temps entre les deux dates permettra aux agents de se former aux différentes applications informatiques.

Un appel de candidatures sera lancé en décembre 2021 pour pourvoir les emplois de l'antenne de Loches. Les agents retenus rejoindront le service le 1<sup>er</sup> septembre 2022 sans participer au mouvement local des mutations.

Les emplois vacants à l'issue de l'appel à candidature, seront proposés au mouvement local du 1<sup>er</sup> septembre. S'il reste encore des postes vacants, ils pourraient être pourvus par des contractuels. **F.O.-DGFIP 37**, indique que le CGR de Tours est en déficit de 3 B. Même si l'affectation des B stagiaires comblera ce déficit, ces derniers n'arriveront qu'en avril 2022.

**F.O.-DGFIP 37** signale que, d'après les éléments de volumétrie communiqués par la direction, le nombre de dossiers arrivants de Toulouse et Bordeaux est le double du nombre des dossiers traités à Tours actuellement. Le nombre d'emplois transférés devrait également être le double, soit 46, et non les 40 annoncés, en espérant qu'ils soient réellement créés et pourvus.....

Concernant les locaux, **F.O.-DGFIP 37** a fait remarqué qu'une fois de plus les espaces de travail étaient sous dimensionnés.

**F.O.-DGFIP 37** sera vigilant pour s'assurer de la meilleure installation possible des agents sur leur poste de travail.

Vote : contre => **F.O.-DGFIP 37**, CGT, Solidaires

abstention => CFDT

3 – À compter de janvier 2022, il n’y aura plus que deux caisses résiduelles en Indre et Loire : Tours Béranger, et Tours Vaillant.

À ce jour, 143 buralistes adhère au dispositif de paiement de proximité.

La trésorerie de Joué les Tours réintègrera ses locaux le 6 décembre 2021, sans caisse.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 les caisses seront également supprimées à Loches et Chinon, puis celle d’Amboise au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Il y a, à ce jour, 24 maisons France Services, bientôt 28.

Vote : contre => **F.O.-DGFIP 37**, CFDT, Solidaires

abstention => CGT

**F.O.-DGFIP 37** a dénoncé, une fois de plus les conséquences du NRP, avec la disparition totale des caisses qui assuraient une partie du recouvrement, mission essentielle de notre administration jusqu’à quand ??

4 et 5 – Un fond pour l’amélioration du cadre de vie au travail a été alloué à la DDFIP 37 pour la somme de 84 439 €.

Ce fond permettra de financer des actions qui doivent s’inscrire dans les thématiques suivantes :

- améliorer le cadre de vie au travail
- promouvoir la démarche éco-responsable
- contribuer au développement de la responsabilité sociale de la DGFIP
- contribuer à la sensibilisation aux innovations

Un appel à idées sera lancé prochainement auprès des agents. Les propositions seront analysées par la direction et soumises à l’avis du CTL. Elles devront être validées au plus tard à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Le budget participatif a un objectif similaire, il représente 1 à 3 % de la dotation globale de fonctionnement de la DDFIP. L’appel à idées sera lancé auprès des agents au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, et la sélection des meilleures idées sera réalisée par la Direction et soumises pour avis dans le cadre d’un groupe de travail.

6 – Les agents du futur SGC de Joué les Tours se sont prononcés à l’unanimité sur le nouveau règlement des horaires variables qui sera applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les plages horaires applicables à compter de la création du SGC de Joué-lès-Tours, le 1er janvier 2022, seront :

Définition des plages de travail	Plage variable de la matinée	Plage fixe de la matinée	Plage variable méridienne	Plage fixe de l’après-midi	Plage variable de l’après-midi
Début	7h30	9h30	11h30	14h00	16h00
Fin	9h30	11h30	14h00	16h00	19h00

7 – Questions diverses :

- une secrétaire animatrice est arrivée le 1<sup>er</sup> décembre. Elle siègera lors du prochain CHS-CT le 14 décembre 2021.

- départ à la retraite du Docteur BIZOUARNE. Elle est remplacée par intérim, depuis le 1<sup>er</sup> décembre par le docteur CABROL, en poste à Blois, dans l’attente du recrutement d’un nouveau médecin de prévention.

Vos élus **F.O.-DGFIP 37** en CTL : Sylvie Akhbari et Gilles Lavergne (titulaires), Bénédicte Fouquet et Stéphane Galland (suppléants)